

1. *Débitrice*: **LEMANTECH SA**, Noirettes 32-34,

**1227 Carouge GE**

2. *Remarques*: Recherche, étude, développement, usinage, fabrication et sertissage de produits se rapportant à l'horlogerie et à la bijouterie, au travail de précision sur métaux, minéraux ou matières de synthèses; importation de pierres précieuses, semi-précieuses, fines et de diamants, taille, retaille et vente de ceux-ci; commerce de montres, bijoux, pierres précieuses, perles et activités s'y rapportant; dans le cadre du développement pour tiers, commerce et installation de matériel informatique, photographique et de mécanique de précision.

Dans la faillite mentionnée ci-dessus, sont déposés et peuvent être consultés à l'office dès ce jour:

1. L'état de collocation (réf. n° 1);
2. L'état de revendication, cas échéant (réf. n° 2);
3. l'inventaire (contenant, cas échéant, la liste des objets déclarés de stricte nécessité) (réf. n° 3).

A dater de cette publication, il est imparté aux créanciers un délai de:

- vingt jours pour introduire action contre l'état de collocation (art. 250 LP) et demander la cession des droits pour contester une revendication (art. 49 et 80 OAOF);  
- dix jours pour recourir contre l'inventaire et les décisions relatives aux objets déclarés de stricte nécessité (art. 32 OAOF).

Sinon, l'état de collocation, l'état de revendication et l'inventaire seront considérés comme acceptés. (Réf. n° 1-3)

Pour tout renseignement:

Sandy Cibrario, tél. 022 388 89 06

Office des faillites

1227 Carouge

(04573116)